



INVITATION AU TOURNOI AMICAL DU SEMJJ 2026

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Le Sud-Est Manceau Judo Jujitsu vous invite à participer à son tournoi qui se déroulera :

“Dimanche 3 Mai 2026”
Salle Ouranos
Allée Auguste Couturier
72250 Parigné l'Evêque

Vous trouverez ci joint, le règlement de cette journée. Les inscriptions se feront par le biais de l'extranet fédéral à partir du **“31 Mars 2026”** . La date de clôture des inscriptions est fixée au :

“Dimanche 26 Avril 2026”

Au-delà de cette date, aucune inscription ne sera prise en compte. Nous n'accepterons pas les inscriptions sur place le jour du tournoi.

Chaque club devra s'acquitter du règlement au plus tard le **“Mercredi 29 Avril 2026”**. Un seul règlement par club. Merci de notifier le nom de votre club dans le libellé de votre virement.

Mention importante : Après le “Mercredi 29 Avril 2026”, aucune demande de remboursement ne sera possible.

Pour le bon déroulement du tournoi, il est demandé aux responsables de club de faire respecter les horaires de contrôle.

En espérant votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame La Présidente, Monsieur Le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Annick Trouillet
Présidente du SEMJJ

Amaury Vrignaud
Enseignant du SEMJJ

Contacts : Annick Trouillet, Présidente 06 88 84 80 00
Amaury Vrignaud, Enseignant 06 24 67 47 55
Mail : semjj72@gmail.com



INVITATION AU TOURNOI AMICAL DU SEMJJ 2026

Règlement du tournoi du SEMJJ du "Dimanche 3 Mai 2026"

Les participants doivent être licenciés pour la saison 2025-2026 auprès de la FFJDA et devront s'inscrire au tournoi par l'intermédiaire de leur club. Tous les participants doivent être accompagnés par un représentant majeur durant toute la durée de leur présence.

Catégorie	Benjamin.es	Poussin.es	Mini-Poussin.es
Années de naissance	2014 - 2015	2016 - 2017	2018 - 2019
Grade Minimum	Blanche	Blanche	Blanche
Contrôle	9h00 - 9h30	10h15 - 10h45	13h45 - 14h15
Début des randoris éducatifs	9h45	11h00	14h30
Durée des randoris éducatifs	2 Minutes	2 Minutes 1'15 Tachi waza 45" Ne waza	2 Minutes 1'15 Tachi waza 45" Ne waza

Lieu : Salle Ouranos, Allée Auguste Couturier, 72250 Parigné l'Evêque.

Règlement : Le règlement national pédagogique sera appliqué sur cette manifestation.

Conditions : Les frais d'engagement de 5 € par judoka donnent droit à un goûter et une boisson.

Récompenses : Une médaille pour tous les participants Mini-Poussins et Poussins. Pour les Benjamins uniquement pour les podiums. Une coupe par club est remise à la fin du tournoi (Classement nombre/qualité).

Le fait de participer à la manifestation implique l'acceptation du présent règlement.

Coupon réponse à rendre à ton professeur au plus tard le :

Je soussigné(e), Mr ou Mme

☐ autorise

☐ n'autorise pas

mon enfant, à participer à la manifestation sportive du "" à Parigné l'Evêque.

Poids exact : kgs

Grade :

Année de naissance :

Signature obligatoire des parents



INVITATION AUX STAGES DU “Samedi 2 Mai 2026”

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Le Sud-Est Manceau Judo Jujitsu et le Comité de Judo de la Sarthe vous invitent à participer aux stages Eveil, Iaido et Taïso le :

**“Samedi 2 Mai 2026”
Salle Ouranos
Allée Auguste Couturier
72250 Parigné l'Evêque**

Vous trouverez ci joint, l'organisation de cette journée. La date de clôture des inscriptions est fixée au :

“Dimanche 26 Avril 2026”

Au-delà de cette date, aucune inscription ne sera prise en compte. Nous n'accepterons pas les inscriptions sur place le jour des stages.

Chaque club devra s'acquitter du règlement au plus tard le **“Mercredi 29 Avril 2026”**. Un seul règlement par club. Merci de notifier le nom de votre club dans le libellé de votre virement.

Mention importante : Après le “Mercredi 29 Avril 2026”, aucune demande de remboursement ne sera possible.

Pour le bon déroulement du tournoi, il est demandé aux responsables de club de faire respecter les horaires de contrôle.

En espérant votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame La Présidente, Monsieur Le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Annick Trouillet
Présidente du SEMJJ

Amaury Vrignaud
Enseignant du SEMJJ



INVITATION AUX STAGES DU “Samedi 2 Mai 2026”

Stage Eveil

Les participants doivent être licenciés pour la saison 2024-2025 auprès de la FFJDA et devront s'inscrire au stage par l'intermédiaire de leur club. Tous les participants doivent être accompagnés par un représentant majeur durant toute la durée de leur présence. Les inscriptions se feront par le biais de l'extranet fédéral à partir du “**31 Mars 2026**”.

Conditions : Les frais d'engagement de 2 € par judoka donnent droit à un goûter et une boisson.

Stage Iaïdo et Taïso

Les stages sont ouverts au grand public à partir de 14 ans. Tous les participants doivent être accompagnés par un représentant majeur durant toute la durée de leur présence. Nous comptons sur les clubs pour partager massivement l'information afin de faire connaître ces pratiques. Tous les participants devront être en tenue de sport (Judogi possible pour l'Iaïdo).

Catégorie	Eveil	Iaïdo	Taïso
Années de naissance	2020 - 2021	A partir de 2015	A partir de 2012
Début du stage	14h30	15h30	16h45
Durée du stage	45 minutes	1 heure	1 heure
Encadrement	Comité de la Sarthe	SEMJJ	SEMJJ

Lieu : Salle Ouranos, Allée Auguste Couturier, 72250 Parigné l'Evêque.

Le fait de participer à la manifestation implique l'acceptation du présent règlement.

Coupon réponse à rendre à ton professeur au plus tard le :

Je soussigné(e), Mr ou Mme

☐ autorise

☐ n'autorise pas

mon enfant, à participer à la manifestation sportive du “” à Parigné l'Evêque.

Année de naissance :

Signature obligatoire des parents